

Bonjour,

Merci à tous les participants pour la qualité de la réunion Classes / FF Voile du 10 mars. Elle ouvre de nouvelles pistes de réflexions. Nous développerons ces sujets lors de nos prochaines rencontres.

Vous trouverez ci-dessous son compte rendu.

Cordialement,

Christian Silvestre
Représentant Classes au CA FF Voile

Compte rendu réunion Classes / FFVoile du 10 mars 2015

La séance est ouverte par **Jacques Cathelineau** Directeur Technique National.

Jacques explique que les championnats du monde ISAF jeunes s'appuient sur les séries Laser, 29er, SL16, 420 et qu'il est important que la politique sportive de la FFVoile et celle des Classes soient en bonne cohérence.

Il rappelle que la FF Voile et les Classes ont pour objectif commun de faire naviguer et de rassembler le maximum de participants lors des évènements Voile.

Parmi les objectifs à travailler ensemble l'un est particulièrement déterminant pour l'avenir de notre sport : comment faire découvrir et aimer la voile aux jeunes.

Jacques propose de travailler de concert avec les Classes et nous invite à réfléchir aux modèles qui permettraient d'attirer les jeunes, correspondraient à leurs attentes, et ainsi les fidéliseraient à la voile au sein des clubs.

Plaisir ressenti sur l'eau, convivialité, formats des évènements, sont les voies à privilégier dans nos réflexions pour atteindre cet objectif.

I – Les titres 2015 FF Voile, Championnats de France de Classe et des pratiques :

Henri Giraud présente l'ensemble des évènements des Championnats de France FFVoile 2015.

Il précise qu'ils sont consultables sur l'espace [Voile Légère](#).

Un éclairage particulier est porté sur le lancement des Critérium de Classe organisés par les WETA et les VAURIEN, puis aux deux épreuves Classe « Jeune » : National Espoirs HC16 et National Espoirs 505.

Ainsi se développent les titres proposés par la FF Voile aux Classes.

Je rappelle que, sur le principe, les compétitions Nationales FFV des Classes sont Open aux étrangers, avec attribution du titre au premier des concurrents. **Jean Breger** soulève alors la question du décompte des bateaux étrangers dans le seuil de participation ?

Henri Giraud répond qu'il s'agit d'une moyenne sur quatre ans et que l'important est l'évolution de la participation Française. En effet, bien qu'un des objectifs soit de rassembler le maximum de compétiteurs sur les championnats Open, il ne faut pas perdre de vue que

l'objectif fondamental est d'enrichir la pratique Française.

Jean-Pierre Churet précise que nous développons ici le sujet Championnat de France de Classes et de pratiques, et non pas le sujet des Championnats de France FFV Jeune qui dépendent de l'autorité fédérale et possèdent leurs propres règlements.

II - Enquête cotisations Classes :

- 43 Classes participantes, dont 10 Classes Solitaire ou VRC.**

- 1 Classe sans cotisation.
- 42 Classes avec cotisation.

**Dont 3 Classes nouvelles ou en cours de création : RS 500 – 4000 – Open Bic

- Répartition des types de supports dans le sondage :

- 3 Classes VRC = 7%
- 6 Classes Multicoque = 14 %
- 7 Classes Quillard de sport = 16%
- 8 Classes Habitable = 19%
- 19 Classes Dériveur Léger = 44%

- Cotisation de Classe à l'international

- 18 Classes n'ont pas de redevance internationale = 42%
- 25 Classes ont une redevance Internationale = 58%

- Cotisation Propriétaire /+ équipier(s)*

- 21 Classes cotisation propriétaire seule
- 11 Classes cotisation propriétaire + équipier(s)

* Hors 10 Classes Solitaire ou VRC

- Cotisation "Jeune"

- 12 Classes option "Jeune"
- 29 Classes sans option "Jeune"

* Hors Optimist et Open Bic

Pas de proposition Jeune = 70%

Proposition Jeune = 30% - Répartition : 16 ans = 5% • 18 ans = 10% • 21 ans = 5% • 25 ans = 10%

- Niveau de compétition où la cotisation est exigée :

- 19 Classes Grade 5A et moins = 46%
- 17 Classes Grade 4 et plus = 36% **
- 7 Classes Volontariat = 18% **

**Grade 4 et +, ou volontariat, pour 54% des sondés.

Trois éléments peuvent être observés :

- Plus la Classe est jeune, moins de contraintes sont exercées pour la prise de cotisation, et ceci jusqu'au volontariat.

- 70 % des Classes interrogées n'ont pas d'offre axée vers les jeunes,
 - Plus de 50% des Classes n'exigent leur cotisation qu'au grade 4 et +, ou sont sur la base du volontariat.
-

J'ouvre la discussion en proposant une réflexion sur un principe commun de cotisations afin de faciliter aux nouveaux membres l'accès à nos pratiques, puis le tour de table est lancé :

505, Hervé Brillaud :

La Classe accepte une certaine souplesse sur les règles de Classe qui exigent la cotisation de chaque équipier dès la première régates. On insiste après 2 régates en grades 5, par contre la règle est appliquée au grade 4. Une Cotisation modique pour les jeunes jusqu'à 25 ans est proposée.

CORSAIRE, Bernard Jubert :

La Classe fait preuve de souplesse jusqu'à 5/6 épreuves et seul le propriétaire cotise.

OPEN BIC, Bernard Hélot :

Les statuts sont en cours de dépôt. Il est prévu une cotisation par équipier, l'incitation sera le principe. Si plusieurs participations en régates se font, alors, la cotisation sera demandée.

CLASSE M, Michel Brun :

La cotisation est indispensable pour la participation et le classement, dès la première régates.

L'EQUIPE, Marc Laurent :

La cotisation est obligatoire dès la première régates, mais son montant est adapté selon le niveau de la compétition.

DRAGON, Jean Breger :

Le principe est la délivrance d'un certificat de jauge annuel en contrepartie de la cotisation. Celui-ci est exigé pour participer aux régates Classe. Le nombre de cotisants induit le nombre de places aux compétitions internationales, en plus des 20 premiers du dernier championnat du monde qui eux sont sélectionnés d'office. Aussi la prise de cotisation, est elle particulièrement importante pour la Classe.

2,4M, MINI J, Jean-Marie Vennin :

La cotisation est attachée au bateau. Les clubs, propriétaires, cotisent majoritairement et quelques propriétaires particuliers complètent. La cotisation est demandée dès la première régates de Classe.

WINDY, Alain DUPLESSIS :

La cotisation est très faible, stable depuis 10 ans. Elle est demandée en régates et facultative pour les non régatiers.

SNIFE, Yves SOTTO :

La cotisation est recommandée à chaque événement et devient obligatoire sur le National de Classe, en grade 4. Des cotisations Jeune et bateaux anciens sont proposées.

PONANT, Pierre Aubert :

La cotisation est basée sur le volontariat. Par contre en cas de demande de service à la Classe

la cotisation est réclamée.

HOBIE CAT, Françoise Dettling :

La cotisation est basée sur le volontariat, mais est indispensable à partir de la Coupe Nationale et du Championnat de France. Du fait de la modicité de la cotisation, dont la moitié va à l'International, il est difficile d'offrir un tarif Jeune. Les cotisants qui prennent leur cotisation au dernier trimestre voient leur affiliation prolongée pour l'année suivante. Le nombre de cotisants induit le nombre de places aux compétitions internationales; la cotisation n'étant pas exigée à la première régates cela induit une perte de place pour les Français.

A. F. FUNBOARD, Francis Nogué :

L'adhésion est obligatoire dès la première compétition, cela représente le tiers du budget de la classe.

CONTENDER, Jean-Paul Lozouet :

La cotisation est basée sur le volontariat sauf pour l'entraînement national organisé par la classe où là, elle est obligatoire.

OPTIMIST, Rémy Gruet :

L'adhésion devient obligatoire en grade 4. Un demi tarif est proposé aux jeunes qui découvrent la régates à partir de la mi-juin et souhaiteraient participer à la Coupe Internationale d'Été.

VAURIEN, Alexandre APPERT :

Pas d'obligations, mais incitations sur les rencontres régionales. La cotisation devient obligatoire au National, elle est alors souvent incluse dans l'inscription.

WETA, Bruno Chevalier :

Cotisation organisée sur la base du volontariat, et chacun se fait l'avocat de l'association. Le nombre de cotisants est en progression régulière.

EUROPE, Perrine Darroux :

La cotisation est obligatoire à partir d'une inter ligue soit de grade 5A ou de grade 4 selon les ligues.

SL16, Vincent Guého :

La Classe ne réclame plus de cotisation depuis 2013, n'offrant plus de services spécifiques à ses membres qui sont essentiellement des jeunes. La situation pourra être revue dans le futur.

STAR, Hervé Godest :

La cotisation est obligatoire et nécessaire pour les qualifications sur les Championnats d'Europe et du Monde. Le nombre de membres détermine les places proposées à la nation, avec une composante supplémentaire en fonction des résultats de l'année précédente. De gros services sont rendus par la Classe internationale, particulièrement concernant le classement. 90 % de la cotisation remonte à la classe internationale, d'où une difficulté pour proposer un tarif Jeune.

SURPRISE, Jean-Jacques Poirier :

La cotisation fait partie des obligations pour le Championnat de France qui se déroule sur l'année en 6 épreuves de grade 4. Les Equipiers peuvent cotiser faiblement en

« Sympathisant ». La première année est moins chère. Les bateaux club nécessitent une plus grande vigilance de la Classe du point de vue de la prise, ou du renouvellement, de l'adhésion.

CORMORAN, Michel la Clavière :

La cotisation est obligatoire à partir du grade 4.

AILE, Michel la Clavière :

La cotisation est obligatoire mais sans contrainte. Le recouvrement est basé sur le volontariat.

LASER, Gérard de Roffignac, Corinne Antoine :

Sur les régates de club la vérification n'est pas organisée. Il existe une cotisation ligue, une adhésion jeune et une cotisation famille. L'adhésion ouvre droit au classement des coureurs géré par la Classe. Il permet de se sélectionner aux différents championnats. La souplesse dans la collecte des cotisations entraîne une importante différence entre les 900 coureurs classés par la série et le classement fédéral qui en dénombre 1 800. Il est à noter que le nombre d'adhérents conditionne le nombre de sélectionnés sur les championnats internationaux. A partir du 1er septembre la cotisation se prolonge sur l'année suivante.

Le tour de table terminé, **Henri Giraud** expose que certains coureurs s'étonnent auprès de la FFVoile de l'obligation de cotiser aux associations de Classes sur les régates locales et ceci tout particulièrement lorsqu'ils utilisent un bateau Club. Ils souhaitent pratiquer la régate dans leur club, mais ne se sentent pas concernés par l'association de la Classe.

Je souligne que pour faciliter la venue de nouveaux membres il est nécessaire de leur proposer des services tangibles, et qu'aussi une meilleure visibilité concernant les principes des cotisations y contribuerait.

Je rappelle alors l'une de nos premières actions Classe de mutualisation : **la transversalité**. Cet accord permet à un membre, à jour de sa cotisation Classe, de faire **2 régates dans une autre série**, sans nouvelles dépenses.

Extrait du CR de la réunion du 21-05-2013 : critères retenus dans l'accord.

- *Coureur à jour de la cotisation de sa Classe habituelle.*
- *Deux régates dans l'année ouverte dans une autre Classe.**
- *Régate de grade 5C à 5A, hors National de Classe.**
- *Pas l'obligation de faire figurer au Classement coureur de la Classe le pratiquant d'adoption.*

Classes ayant fin juin 2013 répondu positivement à cette action de transversalité :

Classe 1 M - 420 - 470 - 505 - EUROPE - FINN - J22 - J24 - MONOTYPE 7.5 - SNIPE - VAURIEN - LASER - WETA - MINIJI

** Les Classes sont bien entendu libre d'aller plus loin.*

- Si vous trouvez ce principe intéressant et souhaitez y adhérer, contactez-moi par retour, je publierai une mise à jour de la liste des Classes adhérentes.

La discussion se développe sur l'offre des Classes. Sur ce sujet Bruno Chevalier s'interroge sur la répartition des masses financières au sein des budgets Classe. Je lancerai prochainement une enquête à ce sujet.

III – Recherche de nouveaux formats pour nos évènements :

Nous constatons que les régatiers habituels se déplacent moins fréquemment et que les formats d'évènements que nous proposons incitent peu les nouveaux pratiquants à nous rejoindre.

Jean-Pierre Champion nous informe alors des évolutions que l'on peut observer au niveau des évènements olympiques ou professionnels.

Le fil conducteur est la recherche d'évolutions possibles dans notre sport afin d'assurer les retombées médiatiques les plus fortes.

Dans cette optique s'observe l'émergence de formats type Medal Race se déroulant très près des côtes, avec spectateurs payants dans des tribunes.

L'un des inconvénients de ces formats est que ce n'est pas nécessairement le meilleur qui est récompensé, aussi certains, dont de grands coureurs y sont opposés.

Une autre actualité est la version 2015 du Tour de France à la voile, avec de nombreuses animations organisées à terre et des régates se déroulant le long des côtes. Le support a changé et les courses sont prévues majoritairement proche de terre avec pour objectif de relancer le spectaculaire de la compétition. Ceci entraîne de nouvelles problématiques du fait de la taille réduite des zones de navigations et des bateaux de plus en plus rapides, voire qui volent. Les contraintes techniques de transmissions en direct viennent ajouter aux difficultés. Ces évolutions exigent une adaptation des coureurs et des Classes. Il est important de faire preuve d'imagination sur l'ensemble des évènements, du local au national en passant par le niveau ligue.

Ces nouveaux formats devront aussi pouvoir optimiser les temps morts, les temps d'attente sur l'eau, la lisibilité de la course, afin de rendre plus attrayant et plus populaire notre sport.

Jacques Cathelineau analyse que la première condition pour faire venir et fidéliser les jeunes pratiquants dans notre sport est qu'ils s'amuse dès leur première sortie en bateau. Hors les conditions sur l'eau ou à terre n'étant pas toujours optimales, nous perdons de trop nombreux jeunes dès leur initiation.

Jacques souligne que la pratique avec de nouveaux formats de parcours est à ses yeux formatrice du fait pour les coureurs de l'obligation de s'y adapter.

Il est attentif aux initiatives et est prêt à soutenir de nouveaux développements au sein des séries.

D'autre part il attire notre attention sur l'importance de toujours offrir aux jeunes des lieux d'échanges où le dialogue peut se développer de manière conviviale.

Bernard Porte propose l'exemple du championnat de France de Flotte collective adulte qui offre des parcours différents pour quasiment chaque course. Cela remet la régata au centre du jeu dans un contexte plus ludique.

Jean-Pierre Churet confirme le travail fait par la FF Voile dans ce sens et souligne que les Classes ont la possibilité de proposer aux arbitres des idées nouvelles d'organisations et d'évènements.

Christophe GAUMONT précise que l'arbitrage est là pour encadrer la pratique. Il doit la suivre dans ses évolutions tout en dirigeant la course selon les règles.

L'organisateur décide, le comité de courses met en place suivant les directives, tout en vérifiant que l'évènement se déroule de manière régulière.

Chaque Classe ayant ses priorités, un cahier des charges de Classe à l'intention des arbitres serait particulièrement productif.

Les temps sur l'eau, les rythmes qui correspondent au public de la série, sont à prendre en compte et à rapporter aux arbitres avant l'évènement.

Des suggestions :

- Communiquer aux arbitres les allures qui sont particulièrement adaptées au support permet d'organiser des parcours plus fun pour les participants.
- Une porte d'arrivée décalée ou une bouée proche de la plage peut être un élément de réussite supplémentaire pour l'évènement en termes de visibilité, sans compromettre le bon déroulement de la course.

Henri Giraud rappelle alors le format de régates le plus simple tel qu'il se déroule à Trieste. Une régates qui regroupe près de 2000 bateaux. Elle est organisée chaque année, sur le principe du départ unique. Tous les bateaux courent en une seule catégorie avec un seul départ. C'est une piste à explorer.

Du fait de la richesse des interventions et des débats qui en ont découlés la réunion se clôt sur ce point.

La suite des sujets est remise à notre prochaine rencontre.

Jean-Pierre Champion conclut la séance en recommandant que nous fassions preuve d'imagination dans ces domaines et qu'ensuite nous testions nos idées rapidement sur le terrain.

La réunion se clôt à 20h30, participaient à cette rencontre Classes/FF Voile :

Jean-Pierre CHAMPION, Président de la Fédération Française de Voile
Jacques CATHELIN, Directeur Technique National FF Voile
Jean-Pierre CHURET, Vice président, en charge de la Voile Légère FF Voile
Henri GIRAUD, Cadre responsable du département Voile Légère FF Voile
Christophe GAUMONT, CTN en charge formation arbitres à la CCA FF Voile
Bernard PORTE, CTN Voile Légère - dériveur FF Voile
Didier FLAMME, CTN Voile Légère - Windsurf FF Voile
Pierre Charles BARRAUD, Président Commission Tech Multicoque FF Voile
Elisabeth NEIDHART, Présidente CDV 78
Jean Marie VENNIN, 2.4 - MINIJ
Rémy GRUET, OPTIMIST
Yves SOTTO, SNIPE
Jean BREGER, DRAGON
Bernard HELOT, OPEN BIC
Hervé GODEST, STAR

Michel LA CLAVIERE, AILE - CORMORAN
Perrine DARROUX, EUROPE
Alexandre APPERT, VAURIEN
Vincent GUEHO, SL 16
Michel BRUN, Classe M
Hervé BRILLAUD, 505 CLASS
Bruno CHEVALIER, Gorun RENAULT, WETA
Francis NOGUE, AFF
Jean Jacques POIRIER, SURPRISE
Bernard JUBERT, CORSAIRE
Françoise DETTLING, HOBIE CAT
Jean Paul LOZOUET, CONTENDER
Alain DUPLESSIS, WINDY
Marc LAURENT, L'EQUIPE
Pierre AUBERT, PONANT
Gérard de ROFFIGNAC, Corinne ANTOINE, LASER
